



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-14010>

Département(s) de publication : **59, 60, 62**

Annonce n° **25-14010**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Université de Lille

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 13002975400012

Ville : Lille

Code postal : 59000

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 59, 60, 62

Section 2 - Communication

Lien direct aux documents de la consultation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2700983&orgAcronyme=f2h>

Identifiant interne de la consultation : 2025T004

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Direction de la commande publique - Service études, travaux et maintenance

Adresse mail du contact : Dcp-etm@univ-lille.fr

Numéro de téléphone du contact : +33 362269197

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Voir dossier de consultation
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Voir dossier de consultation
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Voir dossier de consultation

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 10/03/2025 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Oui

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Travaux de remplacement des centrales de traitement d'air (CTA) des 3 amphithéâtres du bâtiment C1 du campus de la cité scientifique de l'Université de Lille

Code CPV principal - Descripteur principal : 45331200

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : La présente consultation porte sur des travaux remplacement des centrales de traitement d'air des 3 amphithéâtres du sous-sol au R+2 du bâtiment C1 du campus de la cité scientifique de l'Université de Lille. Ce marché intervient dans le cadre général de la mise en sécurité et de la rénovation partielle du bâtiment C1 du campus de la cité scientifique de l'Université de Lille selon les dispositions du règlement de sécurité contre l'incendie relatif aux établissements recevant du public (ERP).

Lieu principal d'exécution du marché : Campus Cité scientifique, bâtiment C1, amphithéâtres du sous-sol au R+2, 59650 VILLENEUVE D'ASCQ

Durée du marché (en mois) : 5

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détail sur la visite (si oui) : Le candidat est prié de prendre contact au minimum 48h à l'avance auprès de M. Maxime POSLEDNIK maxime.poslednik@univ-lille.fr ou 06.71.90.93.27 pour indiquer la date de visite retenue : - le mardi 18 février 2025 à 13h30 ou - le mardi 25 février 2025 à 13h30.

Autres informations complémentaires : Visite obligatoire : La visite du lieu d'exécution des travaux est obligatoire, afin de préparer le chiffrage et la prise en compte des contraintes. Le procès-verbal de visite du lieu d'exécution joint au dossier devra être signé par le maître d'ouvrage et remis lors du dépôt de l'offre. La remise du certificat de visite dans l'offre du candidat est obligatoire, sous peine de voir son offre rejetée pour irrégularité. Attestation obligatoire : la qualification « sous-section 4 » est exigée pour l'ensemble du personnel intervenant (opérateur/encadrant). En cas de non remise d'une preuve de cette qualification, l'offre sera rejetée pour irrégularité. Variante imposée : Une variante est imposée sous la forme de prestation supplémentaire éventuelle (PSE) dans le dossier de consultation des entreprises. PSE 1 : calorifuge des gaines des amphithéâtres du sous-sol 0-2 et du rez-de-chaussée sous peine d'être rejetée pour irrégularité (article 2.5 CCTP). L'exécution de cette PSE sera facultative mais son chiffrage dans l'offre du candidat est obligatoire sous peine d'être rejetée pour irrégularité. Il appartient donc au candidat de remplir la décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF).

L'Université se réserve le droit de retenir ou non la PSE lors de la signature du marché. Durée du marché : La durée du marché est estimée à 05 mois, 1 mois de préparation de chantier comprise.

Néanmoins, le titulaire du marché s'engagera sur le planning qu'il aura fourni dans son offre, ce planning étant rendu contractuel. Forme du groupement : La forme du groupement n'est pas imposée. En cas de groupement conjoint, le mandataire désigné sera solidaire pour l'exécution du marché de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard du pouvoir adjudicateur dans les conditions prévues aux articles R2142-19 et suivants du code de la commande publique et aux articles 3.5.1 et 52.7 du CCAG-Travaux en vigueur à la date de la consultation. Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres. Négociation : Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de négocier conformément aux dispositions de l'article R2123-5 du décret n° 2018-1075 du 3 décembre

2018 portant partie réglementaire du code de la commande publique, sans toutefois y être tenu si au regard de l'offre ou des offres initialement remise(s), il considère qu'il peut attribuer le marché à ce stade de la consultation. En cas de négociation, le pouvoir adjudicateur n'est pas tenu d'en informer l'ensemble des candidats et pourra limiter la négociation au(x) candidat(s) ayant présenté la/ les) meilleure(s) offre(s) initiale(s) dans le respect du principe d'égalité des candidats. Les négociations peuvent revêtir la forme d'échange de courriels ou de courriers. Les négociations peuvent également se tenir dans les locaux de l'Université de Lille. Dans ce dernier cas, le candidat est convoqué et informé par écrit de la date du rendez-vous. Modalités essentielles de financement et de paiement et /ou références aux textes qui les réglementent : - Financement sur crédits budgétaires de l'Université de Lille. - Application du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ; - Application de l'article R2192-10 du code de la commande publique et de l'article L2192-10 du code de la commande publique : délai maximum de paiement fixé à 30 jours à compter de la réception de la facture par l'Université de Lille. Organe chargé des procédures de médiation : DREETS Hauts-De-France, Les Arcades de Flandre - 70 rue Saint-Sauveur- BP 456, 59022 Lille cedex, tél : 0328164653 , adresse internet : www.mediateur-des-entreprises.fr Recours : Le tribunal territorialement compétent est le Tribunal administratif de Lille, 5 rue Geoffroy Saint-Hilaire, CS 62039, 59014 Lille Cedex Les voies et délais de recours sont les suivants : - Référé contractuel prévu aux art. L.551-13 à -23 du code de justice administrative pouvant être exercé dans les délais prévus à l'art. R.551-7 dudit code. - Recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat pouvant être exercé dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, notamment au moyen d'un avis mentionnant à la fois la conclusion du contrat et les modalités de sa conclusion. - Référé « secret des affaires » prévu à l'article R557-3 du code de justice administrative

Date d'envoi du présent avis à la publication : 06/02/2025